

# La contrainte réglementaire préalable à la pratique

**Bruno Hilton** nous expose le sens de la contrainte réglementaire dans le processus d'apprentissage de la savate. Une originalité qui nous questionne à partir de nos débats professionnels; nous sommes loin du technicisme.

**« Tout mouvement de savate boxe française doit être conçu pour être à la fois éducatif, esthétique et efficace ».**

Cette phrase est présentée comme étant un principe de base explicatif de la nature de la pratique, et figure en préambule du Règlement Technique<sup>1</sup>. Ce texte capitalise deux siècles d'histoire technique et réglementaire.

En effet, l'histoire de la savate boxe française révèle la coexistence de plusieurs modalités de pratique, dont l'aboutissement cristallise une opposition technique dans les années 1960-1970 entre la tradition d'une boxe française académique et esthétique incarnée par Baruzzy, Plasait et l'innovation sportive d'une savate efficace portée par Salvini, Cayron<sup>2</sup>. Ces deux courants fusionnent en 1978, au sein de la Fédération Française de Boxe Française Savate et Disciplines Associées. Ce fulgurant et schématique détour historique vise à préciser comment les règles techniques sont constitutives du noyau culturel de la savate boxe française.

## **La savate a historiquement capitalisé l'efficacité**

L'enjeu est de vaincre, de toucher l'adversaire avec gants et chaussures, sans qu'il ne nous touche. La visée est clairement téléocinétique. La structure d'opposition est hégémonique. Gestion de la crise de temps, préparation physique et technico-tactique sont ici déterminantes. La savate se veut sobre et efficace.

## **La boxe française véhicule explicitement la dimension esthétique**

L'enjeu est de toucher « propre ». La visée morphocinétique est constante. La dimension de production de forme est sous-jacente. La diversité technique, l'aspect aérien des coups (pieds figure), le spectaculaire de certaines actions (balayages, coups de pieds sautés ou tournants) sont réglementairement valorisés par les juges. Cela est d'autant plus prégnant en assaut, qui est la pratique culturelle de référence en milieu scolaire.

## **Il résulte de la fusion savate boxe française une haute valeur ajoutée éducative qui conjugue efficacité dans l'opposition et esthétique technique**

La contrainte réglementaire exerce une pression inhabituellement forte sur les techniques.

La distance impérative est celle de la jambe tendue au moment de l'impact, ce qui oblige l'élève à constamment paramétrer ses actions en fonction de la perception de sa

longueur segmentaire, et de sa fluctuante distance à l'adversaire. L'esthétique du segment tendu contribue à l'efficacité, en diminuant le risque d'être retouché aux poings.

Les trajectoires sont horizontales et non verticales, en grande partie pour des raisons de sécurité. En milieu scolaire, les élèves n'ayant pas de coquille, cela est d'autant plus vital. Ces trajectoires horizontales impliquent pour bon nombre de coups de pied l'obligation de placer le bassin de profil par rapport à l'adversaire, et donc de pivoter le pied d'appui.

Certains coups doivent être armés. Cela limite les mouvements balistiques incontrôlés, partant de la hanche, sources de coups lourds difficiles à contrôler, donc potentiellement dangereux. Notons que sur ce point également, l'esthétique peut concourir à l'efficacité. En effet, le passage par une position d'armé du coup de pied fouetté en talon-fesse, augmente la vitesse de rotation du corps autour de l'axe vertical, du fait de la diminution induite du moment d'inertie. Or, tout gain de temps est bon à prendre.

En savate, le coup qui ne satisfait pas à l'ensemble de ces critères, non seulement n'est pas comptabilisé par les juges, mais suscite une intervention immédiate de l'arbitre. Ce dernier effectue une remarque pour une faute bénigne sans conséquence, ou demande aux juges l'attribution d'un avertissement en cas de récidives ou de faute technique plus grave. L'avertissement a une incidence non négligeable sur le résultat de la rencontre.

*Imaginons un IPPON en judo, refusé au motif d'un placement de bassin approximatif, ou d'un engagement de bras insuffisant, lors de la projection...*

Cette pression réglementaire implique pour le tireur en assaut de conserver une qualité technique permanente, alors même qu'il est soumis à la pression émotionnelle de l'enjeu de percussion (même contrôlée!) et à la crise temporelle de la structure d'opposition. C'est la résolution de cette contradiction qui se veut porteuse d'une haute valeur ajoutée éducative.

## **La pratique culturelle**

Comment peut s'organiser et se concevoir le jugement de l'assaut, pratique de référence en milieu scolaire?

Le vainqueur sera le tireur le plus précis (EFF), le plus habile, le plus virtuose (ESTH).

Le critère déterminant est celui de la précision alliée à la virtuosité technique. Les touches prises en compte sont les touches réellement portées (EFF) avec la puissance adéquate (franche mais sans plus), avec une technique de savate



DAMIEN LECATELIER

(EDUC), sur une zone de frappe valable. Seules les techniques déclenchées à distance de touche (EDUC) sont prises en compte. Par ailleurs, les juges retiendront la variété et la qualité de l'exécution (ESTH) des techniques ainsi que la qualité du jeu offensif et/ou défensif (EFF). Bien entendu, l'attribution des qualificatifs d'efficace (EFF), esthétique (ESTH) ou éducatif (EDUC) peut sembler très analytique. Il s'agit juste de mesurer combien ces trois paramètres sont imbriqués techniquement et réglementairement au cœur d'une même mise en jeu complexe.

#### **L'enseignant doit-il alors construire une touche techniquement correcte en préalable à l'engagement dans l'opposition pugilistique ?**

Nous venons de montrer que la technique correcte est constitutive du noyau historique et culturel de l'assaut. De plus, le respect de l'intégrité physique des élèves incite à ne pas faire l'impasse sur le respect impératif des contraintes techniques. Cela signifie-t-il pour autant que l'enseignement de la savate boxe française soit condamné au technicisme au nom de sa spécificité historique et réglementaire ?

Le but n'est pas de montrer que la savate boxe française est une sorte d'APSA hybride, à mi-chemin entre opposition de combat et production de forme. Elle est bien davantage. Plutôt que 50/50, elle est 100 % sport de combat, mais simultanément 100% techniquement balisée. Elle est clairement un sport de combat, mais dans lequel les règles techniques sont organisatrices des pratiques à un degré inhabituellement élevé, et ce d'autant plus qu'elles ne sont pas encore automatisées par les débutants.

Dans une perspective d'enseignement scolaire de l'assaut, le coup balancé, incontrôlé, est aussi prohibé que l'action du joueur de football s'emparant à la main du ballon au milieu du terrain. Et dans cet exemple, chacun peut convenir de l'incongruité de la prise de balle à la main au regard de la logique du football.

« C'est donc à ce titre que la savate boxe française ne peut se dispenser de construire une touche techniquement correcte dès l'entrée dans la pratique... pour qu'il y ait pratique sécurisée et culturellement ancrée. »

C'est donc à ce titre que la savate boxe française ne peut se dispenser de construire une touche techniquement correcte dès l'entrée dans la pratique... pour qu'il y ait pratique sécurisée et culturellement ancrée.

#### **En guise de conclusion, et en ouverture didactique**

Cette prise de position intègre pleinement le sens profond de l'activité. La sédimentation historique de la dialectique règles/techniques, alimentée par le conflit savate/boxe française, aboutit à un sport de combat de percussion avec pieds chaussés et mains gantées, porteur d'une exigence inhabituellement élevée de contrôle technique. La contrainte technique est au cœur de la structure d'opposition, et donc pleinement constitutive du noyau dur culturel de l'activité.

Il en résulte que l'entrée dans la savate boxe française doit éviter un double écueil : l'immersion précoce dans une opposition où les règles techniques ne pourraient être respectées, et une construction statique et désincarnée de techniques déconnectées de l'enjeu de toucher. ♦ BH

1. Fédération Française de Savate Boxe Française et Disciplines Associées, Règles Techniques
2. Loudcher J-F, « Histoire de la savate, du chausson et de la boxe française (1797-1978), d'une pratique populaire à un sport de compétition », Paris, l'Harmattan, coll. Espaces et Temps du Sport, 2000.